



BILAN

Site de Chalon sur Saône

Année 2000/2001

Dispositif Relais de Socialisation et d'Apprentissage - 32 rue Aristide Briand -
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. Fax 03 85 41 65 22
E-mail : Drsa.chalon@wanadoo.fr

SOMMAIRE

I)	Le cadre	Page 3
	a) Les textes	
	b) Les principes de cohérence	
	c) La structure départementale	
II)	L' accès	Page 5
	a) La commission	
	b) L'admission	
	c) Les signalements	
II)	Les moyens	Page 8
	a) Budget	
	b) Locaux	
	c) Matériel	
III)	Les intervenants	Page 10
	a) L'équipe du dispositif	
	b) Les partenaires	
	d) Les formations	
IV)	Les jeunes	Page 15
	a) Les jeunes accueillis	
	b) La situation	
V)	La structure	Page 17
	a) La prise en charge	
	b) Le projet individualisé	
	c) Le suivi - évaluation	

LE CADRE

a) Textes réglementaires

- Mesure de prévention de la violence à l'école BOEN n° 13 DU 28/03/96
- Mise en place des structures expérimentales destinées à l'accueil des adolescents en voie de déscolarisation et de marginalisation. Note de cadrage du MEN aux recteurs du 24/06/96.
- Organisation de la rentrée scolaire 1998 dans les collèges. Circulaire n° 98.004 du 9/01/98
- Classes relais en collège BO n°25 du 18 juin 1998
- Lutte contre la violence en milieu scolaire BO du 15/10/98
- Classe relais organisation pédagogique BO n°35 du 07/10/99
- Note du MEN du 24/07/2001 : Texte d'orientation relatif au pilotage et à l'accompagnement des dispositifs relais.
- Textes relatifs au soutien des équipes des dispositifs relais par les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) et les centres médico-psychologiques (CMP) des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile. Note du MEN du 24-08-2000
- BO n°30 du 31 août 2000 : Plan de relance de l'internat scolaire

b) Les principes de cohérence

Lors des deux journées de formation à LYON nous avons vu que les Dispositifs Relais

fonctionnaient suivant 5 principes de cohérence :

- Partenariat
- Schéma départemental
- Rattachement à un collège
- Volontariat du Jeune
- Admission par l'Inspecteur d'Académie

c) Structure départementale

Schéma départemental de développement des dispositifs relais (département de Saône et Loire) novembre 1999

Convention de partenariat

Convention de fonctionnement entre les acteurs de l'Education Nationale

Académie de Saône et Loire

CHALON-SUR-SAONE

32, rue Aristide Briard
7 1 000 CHALON SUR. SAONE
Tel : 03 85 41 65 22

MACON

Les Gautriats
7 1 000 MAÇON
Tel • 03.05.30.57.47

MONTCEAU / LE CREUSOT

La Molette Bât M n°42
7 1 200 LE CREUSOT
Tél .03 85 80 89 66

5 rue de Mâcon
71300 MONTCEAU LES MINES
tél. :03 85 67 87 63

"La définition des règles générales d'organisation des classes relais relève, dans le cadre de la politique académique définie par les recteurs, de la responsabilité des inspecteurs d'académie, en liaison avec les partenaires associés: collectivités territoriales., directions départementales de la protection Judiciaire de la Jeunesse notamment. L'inspecteur d'académie constitue un groupe départemental de pilotage. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique départementale, du suivi et de l'évaluation des dispositifs relais. Il peut s'entourer de l'avis d'expert. »

L'ACCES AU DISPOSITIF

a) La commission

Conformément au projet défini par le schéma départemental, un groupe de pilotage est installé et se réunit tous les 15 jours dans les locaux du CIO (les dates sont fixées lors de la première réunion avec tous les partenaires).

Il tient lieu de commission d'examen des demandes d'admission et de suivi des jeunes pris en charge.

Une synthèse des avis de la commission est établie par le responsable administratif et transmise à l'inspection académique.

Composition du groupe de pilotage :

M. DRAPIER Principal du collège J. Prévert, **Responsable de la gestion financière et du personnel**

M. LAVIGNE Directeur du CIO animateur de bassin, **Responsable administratif**

M. CALMAND Principal adjoint du collège J. Zay, **Responsable pédagogique**

M. LORIOT Instituteur spécialisé **Référent**

Dr MANGENET, DEVILLE- BICHOT, **médecins scolaires**

Mes BOBEY, PILLOT, RAZER, **assistantes sociales**

M. CARION Directeur du CAE

Me FAURE **Educatrice spécialisée** détachée sur le Dispositif

M VALLIER **Conseil Général DISS**

b) L'admission

La demande d'admission dans le dispositif se fait par le collège de rattachement qui, après avoir informé le jeune et sa famille, adresse un dossier de signalement au responsable administratif une semaine avant la date de commission d'examen.

Le principal est invité à la commission pour présenter le dossier de l'élève. Une synthèse des avis de la commission est établie par le responsable administratif et transmise à l'inspection académique.

Après avis de Monsieur l'inspecteur d'Académie, le jeune et ses parents ou responsables légaux sont reçus en entretien par le référent (information sur le fonctionnement, signature de la convention d'admission, modalités de prise en charge) et l'éducatrice de la PJJ.

Le jeune est chargé de porter ce document à son principal pour signature. De plus, lors de cet entretien, le référent fixe un rendez-vous au jeune pour une première rencontre avec l'équipe d'encadrement du dispositif.

c) Les signalements

Collège	ZE P	Signalements	Classe	Elèves Exclus en cours d'année	Elèves "non scolarisés"	Elèves admis au DRSA	Garçons / Filles	Retour à TP en classe	Retour avec projet aménagé	Autre projet
J. Zay	oui	5	5 ^{ème} (1) 4 ^{ème} (1) 3 ^{ème} (2)			4	F G F	3	1	
J. Prévert	oui	4	4 ^{ème}			4	G 3 F 1	2		2
J. Vilar		3	6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème}	1 1 1		3	G2 F1	2		1
Collège Sennecey le Grand		1	5 ^{ème}				G			

Commentaires

Un élève a été pris en charge sur décision de l'Inspecteur d'Académie

Tous les élèves accueillis proviennent des 3 collèges ZEP de la ville.

Un élève provenant d'un collège hors bassin du chalonais a été accueilli.

LES MOYENS

Le dispositif Relais de Chalon est rattaché financièrement à un collège support :

Collège J. Prévert
Route de Demigny
Chalon s/S
Principal : M. Drapier

a) Le Budget

Une subvention de 15 000 F sur facture nous a été allouée fin novembre 00 par la PJJ pour

l'achat de matériel informatique.

Pour le reste, nous avons pu fonctionner grâce au reliquat du budget de 99/00.

En avril 2001, nous avons reçu une subvention de 30 000 F du Conseil Général.

Une demande de subvention au titre du FSE a été présentée en février 01.

En juin 2001, nous avons obtenu une subvention de 20 000 F pour achat de matériel au titre du contrat ville.

Situation au 15 juin 2001-06-15						
	Crédits ouverts	Charges brutes	Charges nettes	Engagements en cours	Liquidations en attente	Disponible
	38689,08	11677,57	11677,57	643,03	2350,07	24018,41
Total	38689,08	11677,57	11677,57	643,03	2350,07	24018,41

A noter :

Les frais de déplacement du référent n'ont pas été couverts (bilan dans les collèges (Chalon, Givry, Sennecey, suivi d'entreprises, réunions avec les partenaires)

b) Les Locaux

Nous avons commencé l'année scolaire dans les mêmes locaux partagés avec le centre de loisirs ce qui posait d'évidents problèmes (cf. bilan annuel 99/00)

Après des démarches auprès de la mairie de Chalon et son adjoint aux affaires scolaires, M. Richeux, un logement de fonction d'instituteur type F4 a été mis à notre disposition à compter du 8 décembre.

Ce logement se trouve au rez de chaussée du groupe scolaire J. Macé, une institutrice habitant le logement de fonction du 1^{er} étage.

Ce logement étant dans un état lamentable, un projet de remise en état a été mis en place grâce à la PJJ et les jeunes de l'accueil de jour. La réfection a pu avoir lieu pendant les vacances de février, seules deux pièces restent à refaire (la cuisine et la salle de bain). Le logement présentait aussi un problème d'odeur d'humidité s'imprégnant sur les vêtements.

Malgré l'intervention des services techniques de la mairie, des odeurs désagréables subsistent encore.

En outre, des difficultés de voisinage avec les élèves de l'école J. Macé sont à signaler (jets de balles et cailloux sur les vitres entre autres...)

A ce jour, jeunes et adultes fonctionnent dans un lieu où les conditions d'hygiène ne sont pas forcément respectées.

c) Le matériel

Pour notre installation dans notre nouveau local, nous avons pu bénéficier de la part de la ville de Chalon, de deux armoires métalliques et d'une table informatique. Nous avons dû acheter des chaises et des meubles informatiques et audio- visuels.

Besoins :

Pour l'an prochain, nous pensons investir dans du mobilier (bureau, séparations pour aménager les salles de travail et restructurer l'ensemble pour rendre le cadre plus agréable et fonctionnel pour l'accueil des élèves, parents et partenaires.

Nous avons aussi des besoins en outils pédagogiques (logiciels, livres...) et matériel informatique (unité informatique, graveur, imprimante..), photocopieuse.

LES INTERVENANTS

a) L'équipe du dispositif

Coordination :

M. LORIOT, instituteur spécialisé, référent chargé du suivi quotidien des actions en cours(prise en charge du jeune, mise en oeuvre du projet pédagogique, coordination de l'équipe et lien avec l'établissement d'origine, la famille et les partenaires, animation des bilans, secrétariat, gestion du personnel « aide éducateur », régisseur du budget, maintenance des locaux et du parc informatique).

Soutien éducatif

Me FAURE éducatrice PJJ (entretiens réguliers avec les jeunes, participation aux bilans).

Accompagnement :

- **M BENYOUCEF, Melle BOUFENNECHE aide-éducateurs** à plein temps (accompagnement du projet personnel de l'élève, soutien méthodologique, aide aux devoirs).

Les aides éducateurs seuls ne prennent jamais en charge plusieurs élèves.

Enseignement :

Mme REGNAULT, professeur d'anglais intervenant en complément de service pour l'enseignement du français(2 h)

M. CATON professeur de Technologie intervenant en complément de service en mathématiques(6h).

Socialisation et Connaissance de soi :

Dr MANGENEY et DEVILLE- BICHOT animant un module Santé (2 heures tous les 15 jours)

Melle DUCERF, agent de justice PJJ, animant un module citoyenneté (2h tous les 15 jours)

M. PRUDENT, intervenant APSEL en Arts plastiques (2h chaque semaine)

M.FERRET, maître- nageur -sauveteur, intervenant APSEL en natation (1H chaque semaine)

Melle VALENTIM, emploi-jeune à la Croix rouge, animant un module d'initiation aux premiers secours (3 à 4 séances d'une heure)

A noter :

- **La réunion de concertation**

Seuls le référent, l'éducatrice de la PJJ et les aides-éducateurs de l'équipe participent à une réunion de concertation hebdomadaire de 2 heures. L'intervenant en arts plastiques ainsi que l'agent de justice PJJ ont pu être présent la plupart du temps. Les autres intervenants sont pris par leurs contraintes professionnelles.

- **Les intervenants**

Il est à noter que courant février les deux enseignants ont souhaité cesser leur intervention.

Les raisons paraissent provenir en premier lieu de la difficulté d'exercer l'enseignement d'une matière autre que celle pour laquelle ils ont été formés. En second lieu, cela provient aussi du fait du projet du DRSA (pédagogie, investissement, recherche personnelle et volonté de travailler en équipe) auquel ils n'ont pas su, pu ou voulu adhérer.

Nous avons pu continuer à proposer un module enseignement grâce à des heures supplémentaires (36h) qui nous ont permis d'embaucher deux volontaires : M. Vivodtzev professeur de Mathématique (collège J. Prévert) et Mme Lepée professeur de Français (collège J. Zay) mais qui n'ont pas pu participer aux réunions de concertation. Ce nombre d'heures nous permettra de fonctionner jusqu'au 6 juin.

Besoins :

Il apparaît nécessaire de construire une équipe stable permettant une prise en charge cohérente dans les apprentissages fondamentaux. Pour cet objectif, nous aurions besoin d'un quart ou un tiers de temps par intervenant dans les matières principales (Mathématiques et Français).

N'ayant pas d'aides éducateurs formés dans les nouvelles technologies, nous demandons de pouvoir bénéficier des compétences d'un aide-éducateur d'un collège spécialisé pour la maintenance et l'animation d'une activité en informatique (2à 3h par semaine).

Nous pensons reconduire les activités de connaissance de soi et socialisation (santé, citoyenneté, natation, arts plastiques, initiation aux premiers secours).

Les demandes d'intervention des **COP du CIO** ont toujours été prises en compte. Leur présence au cours de bilans du DRSA n'a pas toujours pu avoir lieu à cause de leurs contraintes professionnelles.

Besoins :

Pour les élèves qui se destinent vers un projet professionnel, nous mettrons en place 2 rendez- vous. Le deuxième servira à préciser les possibilités d'orientation après les expériences menées pendant le séjour.

b) Les Formations

L'équipe(référent, éducatrice PJJ, aides éducateurs) a pu participer aux stages mis en place :

- Pédagogie adaptée en DRSA
- Les jeunes accueillis en DRSA
- Supervision du DRSA
- Rencontres Nationales à Lyon

A noter :

Nous avons pu rencontrer M. Guyot directeur du CMPP et le Dr Jaquemin, psychiatre afin de soumettre nos besoins de soutien à l'équipe. Une réponse favorable nous a été apportée et nous avons mis en place trois réunions de réflexion et de préparation en vue d'un soutien régulier l'an prochain.

Des réunions ont été fixées pour le 1^{er} trimestre scolaire 2001 : une réunion par mois de temps de parole avec les aides éducateurs (11/09, 9/10, 13/11, 11/12) et une réunion « analyse de pratique » avec l'équipe d'encadrement tous les deux mois (23/10 et 27/11).

Il semble intéressant de poursuivre l'analyse de pratique au niveau régional.

D'autre part des échanges sont souhaités entre les équipes des différents sites de même qu'entre référents.

Il apparaît aussi utile de proposer une formation Informatique et Nouvelles Technologie pour une utilisation plus importante des moyens dont nous disposons pour les réalisations des jeunes (logiciels de traitement de texte, internet...).

c) Les partenaires

Pour l'installation du DRSA et suivant les projets personnels du jeune, des contacts et collaborations ont été établies avec les partenaires suivants :

- **Protection Judiciaire de la Jeunesse** : l'équipe d'éducateurs et assistantes sociales du CAE, de la Sauvegarde de Chalon, de la DISS et ASE

- **Maison de quartier et centre de loisirs de Prés ST Jean** : Me Weber Directrice
La possibilité d'utiliser des salles d'activités et leur matériel nous a été offerte.

- **Régie de quartier des Prés St Jean** (ménage des nouveaux locaux : 1h chaque semaine)

- **Mairie de Chalon**

Avant notre déménagement, le ménage des salles pris en charge par les agents de service de l'école.

Les services techniques dans le cadre de notre installation dans le nouveau local (matériel, matériau pour la réfection, aide technique de M. Bonnot, installation de néons) Le service Formation et la Directrice de la halte- garderie « Les Myosotis » pour l'accueil en stage d'une élève.

- **Croix Rouge M. Desray**, président (mise à disposition de Melle Valentim, animatrice de la formation « Initiation aux 1^{er} secours »

- **L'Espace des Arts** (Visite, spectacles..)

- **La Maison de l'Environnement** (visite, explications, informations)

- **Collège J. Zay**

M. Benoît Principal, M. Calmand Principal Adjoint et l'équipe des agents de service du Collège J. Zay (aide administrative, pédagogique et logistique).

De plus nous avons pu utiliser les ressources du collège (CDI) et l'aide ponctuelle des aides éducateurs spécialisés en informatique

- **Collège J. Prévert**

M. Drapier Principal, Mme Jugnet, principale adjointe, Me Cazin Gestionnaire

- **CFA Lameloise de Mercurey** (information sur le fonctionnement du centre)

- **CMP** (participation aux bilans d'élève)

- **CMPP** :

M. Guyot directeur et le Dr Jaquemin, psychiatre (mise en place de trois réunions de réflexion et de préparation en vue d'un soutien régulier l'an prochain).

- **Entreprises** (stages d'observation, visites, enquêtes) :

Sport 2000 Chalon sur Saône M. Gentien

Entreprise Rebillard (Plâtrerie Peinture) Crissey

La Halle au Vêtements rue Thomas Dumoret Chalon sur Saône Mme Soares

La Halte garderie Les Myosotis Chalon sur saône Mme Neault

Pizzeria Zizou Chalon sur Saône

Entreprise Givord 35 rue Morinet Chalon sur Saône

SNCF Chalon sur Saône M.Petot

Crèche du lac 2 c rue Aristide Briand Chalon sur Saône

Aquazoo zone commerciale Chalon sud

Fleuriste centre commercial la ZUP Chalon sur Saône

Magasin Bata 11 boulevard de la République Chalon sur Saône

Entreprise DO NASCIMENTO Maçonnerie LUX

LES JEUNES

a) Elèves accueillis

Nom Prénom	Age	Collège- classe	Durée du séjour DRSA	Orientation
1 B.Hakim	12	J.Vilar 5ème	7 semaines	Retour à TP en classe
2 J.Pierre	16	J.Prévert 4ème	7 semaines	Stage insertion milieu ouvert CAE
3 C.François	15	J.Zay 4ème	8 semaines	Retour au collège aménagé (stage en vue d'un apprentissage)
4 H.Linda	14	J.Zay 5ème	16 semaines	Suivi dans le collège
5 E.Mehdi	14	J.Prévert 4ème	9 semaines	Retour temps plein collège
6 S.Stéphanie	15	J.Zay 3ème	7 semaines	Retour à TP au Collège. Orientation apprentissage ou LEP
7 E.Chems-Eddin	15	J. Vilar(exclusion) 6ème	15 semaines	Essai intégration Collège Givry Projet internat éducatif
8 C.Maud	15	J.Vilar 3ème	8 semaines	Retour à TP au Collège. Orientation 3ème Insertion ou 3ème techno
9 B.Foudil	14	J.Zay 4ème	8 semaines	Retour TP en classe
10 B.Samia	15	J.Prévert 4ème		Refus
11 C. Romaric	13	J.Prévert 6ème	7 semaines	Projet internat
12 H. Damien	13	Sennecey le Grand 5ème	2 semaines	Retour à temps plein
13 S. Aurélien	15	Collège J. Zay	2 semaines	Projet Apprentissage

b) La situation

Nous avons accueillis une **majorité de garçons** (3 filles seulement)

Age et classe d'origine

La plupart des élèves (8) ont plus de 14 ans et sont issus principalement de classes de 4^{ème} et 3^{ème}(8 élèves).

Cinq élèves auront 16 ans au cours de l'année 2001.

Déscolarisés ou en voie de déscolarisation

La majorité des jeunes accueillis fréquentaient un collège mais nous sont arrivés en voie de déscolarisation (exclusions successives temporaires, exclusion définitives de leur collège l'an passé) ou en rupture avec leur collège (trois élèves n'étaient plus acceptés en cours dans l'établissement)

Un jeune a quitté son établissement au cours de l'année à l'âge de 16 ans.

Un élève présentait des troubles du comportement importants et a posé des problèmes de sécurité à l'équipe du DRSA.

Mesure éducative

Neuf jeunes ont déjà un suivi éducatif.

Soutien psychologique

Deux élèves étaient suivis par le CMP.

Les demandes

Les raisons pour la venue des élèves étaient principalement leur comportement perturbateur ou parfois violent et leur démotivation pour le travail scolaire.

Une élève nous a été envoyée pour absentéisme.

Durée du séjour

Pour trois jeunes le séjour a été de 7 semaines. Les autres élèves ont pu bénéficier de prolongations allant de 1 à 10 semaines.

Situation familiale

La plupart des élèves sont confrontés à des situations familiales et sociales difficiles. Beaucoup ont un vécu éprouvant malgré leur jeune âge. Sans structure familiale fiable (famille mono-parentale, pathologie familiale ...),les jeunes sont livrés à eux mêmes et le dispositif leur offre un lieu d'expression de ses souffrances.

LA STRUCTURE

a) La prise en charge

« Les problèmes relèvent surtout d'absentéisme, de comportements agressifs, relations conflictuelles avec les adultes, les parents, de la perte du sens de la règle, du manque de projet ou d'acceptation des étapes dans la construction d'un projet.

Ce qui est surtout évident c'est la perte du désir d'apprendre et des efforts qu'il faut consentir. »

Pour répondre à ces difficultés, nous avons pu mettre en application le projet pédagogique que nous avons élaboré en début d'année (suite au bilan de l'année 99/00).

Ainsi nous avons pu offrir une prise en charge de l'ordre de 5 demi-journées dans les domaines de la socialisation, de la connaissance de soi et de l'enseignement.

Commentaires

Les intégrations d'élèves à des dates différentes ont posé des problèmes aux différents intervenants dans l'application du projet pédagogique et l'organisation (1ère semaine à temps plein, négociation d'un projet, intégration dans les activités de groupe..)

Les différents modules

Enseignement :

Les heures d'enseignement dans les matières principales étaient en nombre insuffisant (2h en Mathématiques et 2 h en français par semaine)

Pour la plupart des élèves pour lesquels nous envisageons un retour à temps plein, le fait d'être à mi-temps au DRSA ne lui permet souvent pas d'être évalué au collège car il peut être absent lors de certains cours ou devoirs et s'en trouvent pénalisés. Aussi nous proposons que le travail réalisé au DRSA puisse être pris en compte dans les bulletins trimestriels. Dans ce but, toute prise en charge devra s'accompagner au préalable d'une rencontre entre les enseignants de math et français du collège et du DRSA.

D'autre part, pour une meilleure liaison avec le collège, il serait intéressant que les professeurs principaux rencontrent leur élève une fois par semaine dans le cadre du dispositif (expérience positive menée cette année avec le collège J. Zay et J Prévart).

Connaissance de soi et Socialisation :

Chef d'œuvre

Suivant les tranches d'âge des jeunes accueillis, cette activité s'est orientée soit vers un projet professionnel (connaissance des métier, enquêtes, visites, stages en entreprise), soit vers l'élaboration d'un dossier sur un thème choisi(La bande dessinée, les chiens dangereux, les reptiles ...)

Santé

Le travail a évolué vers un débat en petit groupe sur des thèmes choisis par les élèves. Les mêmes sujets reviennent souvent : la drogue, l'alcool, le tabac...

Projet :

Nous envisageons l'an prochain d'utiliser davantage les ressources locales (associations, visites).

Citoyenneté

Les demandes reprennent les mêmes sujets, mais d'autres, en rapport avec leur « chef d'œuvre » ont été abordés : sécurité routière, législation pour les animaux, apprentissage, autonomie

Projet :

Nous pensons installer des séances consécutives pour une meilleure continuité dans le travail et pour éviter « l'essoufflement » par rapport au thème choisi.

Initiation aux premiers secours

Les élèves se sont montrés très intéressés et ont tous obtenu le diplôme de brevet d'attestation aux premiers secours.

Projet :

Nous pensons mettre en place des séquences de formation de 2 heures et proposer aux élèves plus âgés (4^{ème} et 3^{ème}) de poursuivre par une formation AFPS

Expression

- **natation** : Les élèves n'ont posé aucun problème concernant cette activité, y ont participé assidûment et passé des brevets de natation avec succès.

Projet :

Nous aimerions organiser avec les élèves des sorties sportives (ski, escalade, roller...)

- **arts plastiques** : les sujets développés étaient divers et ont tous abouti à des réalisations.

Commentaires

Les jeunes ont eu du mal à s'en tenir à un unique sujet, de l'élaboration jusqu'à la finition.

Projet :

Peut-être pourrions-nous envisager un travail de groupe pour plus de dynamisme. Pour une motivation plus importante, nous pourrions rechercher des partenaires intéressés pour une commande(Par exemple : le CMPP, nous a proposé de dessiner des ébauches de TAG pour décorer le couloir de leur local).

Soutien éducatif et Regard sur soi

Ces temps de parole ont pu être mis en place et se sont avérés nécessaires et importants pour les élèves (réflexion sur ses besoins, sa place dans la famille et au collège , son avenir professionnel, évolution de son projet...).

b) Le projet individualisé

Le jeune auteur

Au cours de la 1^{ère} semaine passée à temps plein au dispositif, le projet individualisé est négocié(sans être figé pour autant) par chaque jeune auprès de chaque intervenant. Ce projet a pu être présenté par l'élève à de l'équipe éducative de son collège.

Commentaires :

La difficulté vient du fait que les acteurs de la négociation(enseignant et élèves) sont confrontés à une situation nouvelle : il faut apprendre à définir des objectifs ensemble. L'enseignant doit amener l'élève à exprimer des demandes puis des choix.

Le jeune acteur :

Les objectifs négociés ont pu aboutir à des réalisations (dossier sur un thème choisi, stage en entreprise, rapport de stage, brevet de natation, brevet d'initiation aux premiers secours, dessins, Bandes dessinées...) qui ont été présentés à leur classe à leur retour.

Le jeune responsable

Le séjour au dispositif peut ainsi permettre au jeune d'avoir une autre idée de ses capacités, de la relation avec les adultes, de la confiance qu'ils peuvent leur accorder, de leur souhait d'orientation et de la réflexion nécessaire à son élaboration.

Ce passage n'est pas un aboutissement en soi, il doit être relayé par le collège : on peut dire que le projet du jeune commence à la fin du dispositif à son retour à temps plein au collège .

Commentaires

A ce sujet nous devons aussi réfléchir à la préparation d'un retour progressif dans la classe d'origine. En effet, même si ce retour est déjà facilité grâce aux bilans avec le collège, les parents, les partenaires et l'élève, la réintégration paraît souvent difficile pour tout le monde.

c) Le suivi

La liaison avec le collège, famille et partenaires- Les évaluations

Chaque semaine, suivant l'évolution du projet, l'emploi du temps du jeune est transmis au collège de rattachement. Un livret d'accompagnement suit le jeune au collège et au dispositif (fiche d'observation, compte-rendu de travail, emploi du temps)

Le référent et l'éducatrice de la PJJ rencontrent l'équipe éducative du collège (Principal, CPE, Professeur principal), les partenaires et la famille :

- 1^{ère} semaine : explication du fonctionnement du dispositif
- Début de 2^{ème} semaine : présentation du projet du jeune.
- Fin de 3^{ème} semaine : bilan intermédiaire
- 7^{ème} semaine : bilan final
-

Les dates des rencontres sont établies au cours de chaque rencontre avec tous les participants (équipe DRSA, équipe éducative du collège, partenaires et parents)et sont confirmées par fax une semaine avant.

Des liens plus forts ont pu être établis avec les collège :

- Livret d'accompagnement rempli régulièrement
- Visites de professeurs au DRSA
- Entretiens réguliers avec le jeune(une heure par semaine) dans le cadre du dispositif relais avec le professeur principal
- Transmission des notions abordées dans les matières principales au collège
- Suivi commun du projet professionnel après sortie du DRSA
- Prise en compte par un professeur du travail fait au dispositif
- Contrôle dans une matière effectué au dispositif (proposition faite à cause de l'absence du jeune lors de la date de contrôle de sa classe)

A noter :

Cette année ,tous les bilans ont eu lieu dans les collèges pour répondre aux contraintes horaires des professeurs principaux.

Projet :

Nous souhaitons que les bilans puissent avoir lieu aussi dans les locaux du DRSA. De plus, pour une meilleure adhésion et implication des parents, nous envisageons de fixer un rendez - vous hebdomadaire obligatoire avec l'équipe(peut-être en groupe).

- En plus le référent rencontre :
 - le **jeune** une fois par semaine
 - la **famille** lors de la mise en place de l'organisation pédagogique et matérielle au besoin suivant l'évolution du projet et après la sortie du dispositif
 - les différents **intervenants du DRSA** (ne pouvant pas participer aux réunions de concertation) pour la cohérence du projet
 - les **partenaires** suivant besoins(maison de quartier, CIO, CAE, Employeurs, ASE, DISS ...)
- **Des Bilans réguliers** sont présentés lors des commissions d'examen
- **Bilans faisant suite au passage dans le dispositif**

A noter

Quelques mois après la sortie des jeunes, les échos que nous avons pu recueillir (Jeunes eux -mêmes, CPE, Professeurs, Principaux, Partenaires sociaux) concernant les « effets » du dispositif sont les suivants :

- *confirmation du projet professionnel suite aux stages installés pendant le séjour au DRSA*

- *connaissance et acceptation des règles de vie*
- *épanouissement de la personnalité*
- *confiance en soi retrouvée*
- *reconnaissance possible de l'adulte (confiance)*
- *prise de décision et investissement pour un projet scolaire (même si cela peut passer par une exclusion)*
- *reconnaissance par la famille de la nécessité d'un éloignement (internat)*

Outils de suivi et d'évaluation

Tous les outils de suivi créés l'an dernier ont évolués suite aux remarques de chacun (intervenant au DRSA ou professeur de collège)et sont maintenant remplis régulièrement.

- Livret d'accompagnement de l'élève
- Rapport de stage
- Evaluation de l'employeur
- Dossier de suivi
- Auto évaluation de l'élève

En plus, à la demande des intervenants ,suite à des problèmes avec certains jeunes, nous avons élaboré et mis en application un règlement intérieur.

Commentaires

Ces outils ne sont pas suffisamment exploités faute de participation de tous les intervenants à la réunion de concertation.

Conclusion

Cette deuxième année, le Dispositif a pu asseoir davantage ses structures et offrir une prise en charge importante (5 demi-journées par semaine) dans les différents modules répondant aux objectifs des Dispositifs Relais.

Des expériences ont été tentées en liaison avec les professeurs des collèges d'origine, les partenaires et les familles ; nous devons les affiner et les institutionnaliser l'an prochain.

De plus, pour la pérennisation du dispositif, il serait nécessaire de « construire une équipe » dont les intervenants pourraient s'impliquer en participant aux réunions de concertation pour une plus grande richesse au niveau des méthodes pédagogiques.

Les constatations et projets de ce bilan représentent un document de travail en vue de l'élaboration du projet pédagogique de la prochaine rentrée.

Le référent
J. Loriot